

L'hon. M. Pickersgill: A la suite d'un avis que j'ai reçu, je présume qu'on ne discutera pas de l'abandon de lignes en particulier, mais plutôt des formalités générales à suivre à l'égard des demandes. C'est pourquoi j'imagine que les résultats d'études quelconques seraient sans rapport avec les objectifs de la conférence.

L'hon. M. Dinsdale: J'ai à poser une autre question complémentaire. Les résultats seront-ils mis à la disposition des parties intéressées quand les études en question seront terminées?

L'hon. M. Pickersgill: Je suis certain que tout renseignement ayant trait à la conférence, que possédera la Commission ou dont je disposerai à titre de ministre des Transports, sera disponible.

M. S. J. Korchinski (Mackenzie): Monsieur l'Orateur, je veux poser une question qui se rattache à la précédente ou qu'on pourrait estimer complémentaire. Le ministre veillera-t-il à l'efficacité réelle des garanties quant à certains embranchements qui doivent remplacer le pont détruit à Chelan, en Saskatchewan, afin d'assurer la relève du service qui existait avant la catastrophe?

L'hon. M. Pickersgill: J'ai déjà consulté à ce sujet les autorités du National-Canadien. Comme le député l'a laissé entendre, cette ligne particulière est garantie. Je présume que la Commission canadienne des transports aura une certaine compétence en la matière, tout en sachant qu'il est risqué pour un ministre de faire des déclarations qui peuvent avoir un caractère juridique. En tout cas, j'ai signalé l'affaire à la Commission.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, relativement à la question soulevée par le député de Mackenzie, le ministre sait-il—il le sait certainement—dans quelle grave situation se trouvent ceux qui habitent le long de cette ligne, en conséquence du feu qui a détruit le pont le 16 mai?

Point n'est besoin de signaler au ministre que la perte de moyens de transport reliant cette région à d'autres régions y a arrêté toute croissance. Même si le ministre n'a pas le pouvoir d'ordonner, il pourrait peut-être signaler aux dirigeants du National-Canadien le besoin impérieux de moyens de transport dans cette région, et le fait que les choses ont déjà trop tardé à ce sujet?

L'hon. M. Pickersgill: Je signalerai volontiers les propos du très honorable représentant aux dirigeants de cette compagnie de chemin de fer; ils seront, j'en suis sûr, bien

plus efficaces que tout ce que je pourrais dire moi-même.

M. Korchinski: Une autre question complémentaire. Le ministre peut-il nous donner l'assurance que la nouvelle Commission des transports sera instituée de façon que les instances puissent être présentées à une autorité qui aura plus de pouvoirs que la présente Commission des transports?

L'hon. M. Pickersgill: Comme le Parlement a décidé que la Commission des transports devrait être établie, je n'ai aucun mal à donner l'assurance qu'elle le sera. Je ne puis dire exactement quand, mais j'espère que ce sera au début de septembre.

[Français]

QUESTIONS OUVRIÈRES

CLARKE CITY, P.Q.—ON DEMANDE SI, À LA SUITE DE LA FERMETURE DU MOULIN DE PÂTE À PAPIER, LES EMPLOYÉS SERONT EMBAUCHÉS AILLEURS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Gustave Blouin (Saguenay): Monsieur l'Orateur, je désire poser ma question à l'honorable ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, mais en son absence de la Chambre je la poserai à son adjoint parlementaire.

A la suite d'un communiqué de la Presse canadienne, en date du 5 juillet, annonçant la fermeture du moulin de pâte à papier de la compagnie Gulf Pulp & Paper de Clarke City, qui existait depuis 60 ans et la mise à pied de ses 200 employés permanents, je voudrais demander à l'honorable ministre si des arrangements ont été pris ou seront pris en vue de transférer ou de placer cette main-d'œuvre dans d'autres industries, préférablement dans l'industrie minière de la région même?

[Traduction]

M. J. C. Munro (secrétaire parlementaire du ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Oui, monsieur l'Orateur, les installations du Centre canadien de la main-d'œuvre étaient disponibles pour aider au recyclage et au placement des employés licenciés à cette fabrique.

LA CHAMBRE DES COMMUNES

LA TÉLÉDIFFUSION DES DÉBATS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. T. C. Douglas (Burnaby-Coquitlam): Monsieur l'Orateur, j'aimerais interroger le premier ministre suppléant au sujet du désir